

DIRECTION ADJOINTE DE LA DIRECTION DES SYSTEMES ORBITAUX
GROUPE D'ÉTUDES ET D'INFORMATION SUR LES PHENOMENES
AEROSPATIAUX NON IDENTIFIES

Toulouse, le 16/01/2019
DSO/DA//GP

COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

PRANLES (07) 21.07.1979

CAS D'OBSERVATION

1 – CONTEXTE

Le GEIPAN continue à publier l'ensemble de ses archives sur son site public www.geipan.fr. Dans ses publications, figurent des cas anciens classés à l'époque (A, B, C ou D) et qui font aujourd'hui l'objet d'un réexamen, dans le seul but d'être plus pertinent dans les conclusions. Grâce à de nouveaux moyens techniques (logiciels) et à l'expérience d'enquête acquise depuis toutes ces dernières années, ce réexamen aboutit quelquefois à de nouvelles remarques voire à un changement de classification.

Ce cas d'observation précédemment classé D et nommé LES OLLIERES (07) 1979 fait partie d'un ensemble de cas réexaminés récemment.

Il concerne l'observation d'un PAN de nuit par quatre témoins, répartis en deux groupes indépendants, depuis leur domicile.

Un des témoins a téléphoné aux Gendarmes le 23/07/1979, lesquels se rendent sur place. Ce témoin déclare avoir écrit un rapport complet sur le phénomène qu'il remet aux Gendarmes ce même jour.

Un des autres témoins a été entendu à la brigade de Gendarmerie le 26/07/1979. Les deux autres témoins n'ont pas été auditionnés.

Une photographie des lieux où se trouvait le PAN, prise depuis la fenêtre de la maison du premier témoin, est jointe au procès-verbal.

2- DESCRIPTION DU CAS

Voici la description du cas. Il s'agit pour le premier témoin de la recopie intégrale du rapport établi par lui-même qu'il a remis aux Gendarmes, et pour le second témoin, de la recopie de son audition, extraite du procès-verbal de Gendarmerie.

Premier témoin (« T1 ») :

« DATE : 21.07.79

LIEU : « *** » – Commune de Pranles – Par PRIVAS – 07 –

HEURE : début d'observation constatée : 22h45

Fin d'observation constatée : 23h28

TEMOINS (1): T1 – 55 ans,

[épouse] (pas de témoignage) – 44 ans

domiciliés xxx xxx, Tel XX.XX.XX

FONCTIONS EXERCEES :

Références et travaux enlevés pour préserver l'anonymat du témoin.

PHENOMENE ETUDIE

I. GENERALITES

- EMISSION LUMINEUSE INTENSE (schéma A et B)

Rigoureusement fixe dans l'espace, située à une altitude max 100/150m irradiant à partir d'une « plage » lumineuse légèrement ovoïde, centrée en PERMANENCE par 2 FOYERS parfaitement circonscrits et d'une très exceptionnelle brillance, procédant par BALAYAGE rotatif à 360°, à rythme et période constants, à révolution # de 25'', toujours effectuée dans le sens des aiguilles d'une montre.

- EMISSION SITUEE à l'intersection (schéma C)

- d'une perpendiculaire menée de la façade SE/NO de la maison au milieu de l'espace circonscrit par les axes verticaux dressés à partir du cône montagneux (PIEROULE...) et du grand peuplier faisant saillie à sa G. sur la crête de 1^{er} plan.

- et d'un plan sécant vertical, qui pourrait se situer en parallèle des deux lignes de crête, et entre elles (cf. observations optiques).

- CONTEXTE

Nuit de densité moyenne, perspective d'horizon remarquablement dégagée, des lignes de crête très noires, ciel limpide sans surcharge H²O (vapeur – brouillards...), quelques nuages très clairsemés en altitude, pas de nuages au niveau des crêtes observées, pas de lune, ciel normalement étoilé sans passage de satellite, mais pas d'étoile au proche horizon, SILENCE COMPLET, maison du « Temple » éclairée comme habituellement. Pas d'auto pendant les 18 premières minutes du phénomène. Ni fumée perceptible, ni flamme quelconque (cf. incendie de forêt) dans les 180° du périmètre observé. A PART LE PHENOMENE CONSTATE STRICTEMENT RAS sur les plans visuels/acoustiques/olfactifs « classiques » (tout du moins accessibles à l'« impromptu ») dans un horizon suivi, étudié et bien connu depuis 12 ans.

II. ANALYSE OPTIQUE DU PHENOMENE

1. PHENOMENE EMISSIF D'INTENSITE EXCEPTIONNELLE :

Tant dans la « brillance », au sens physique du terme, que dans la « quantité » de lumière dispersée : « halo permanent et cône de diffusion rotatif. En matière PHOTOMETRIQUE, cette « quantité »

énergétique NE PEUT ABSOLUMENT PAS ETRE ASSIMILEE A UNE LUMIERE DOMESTIQUE, UN HALO DE REVERBERATION, UNE SIGNALISATION CLASSIQUE, A DES FEUX DE POSITION AERIENS, A UN PHARE QUELCONQUE.

[Car si la portée s'avère inférieure à celle d'un projecteur type marine ou DCA grande puissance, on doit opposer la puissance énergétique incluse dans un faisceau de balayage très étroit (phare) et la « dissipation » énergétique à l'intérieur d'un cône dispositif ouvert au mieux à 45° dans le cas considéré].

N.B. : Aucun filtre gris-neutre à forte densité n'occultait l'émission.

2. COLORIMETRIE/TEMPERATURE DE COULEUR DU « HALO » :

Très caractéristique.

- *Une analyse spectro-colorimétrique ne peut évidemment être pratiquée. On peut cependant estimer la température de couleur comprise entre ->3000° et 3600° Kelvin, avec une prépondérance spécifique d'ondes longues, -> JAUNE -> JAUNE-ORANGE-> ORANGE, communiquant à l'émission une nuance chaude, jaune-orangée très nette, et très opposable à la lumière froide, bleutée, des étoiles alors observées dans le même contexte.*
- *Fait à notre avis significatif : aucun filtre de sélection trichrome n'amène de changement à l'appréciation, tout du moins visuelle, de la lumière émise (surintensité lumineuse ? Nature photométrique différente ? Spectre discontinu ?).*

3. COLORIMETRIE/TEMPERATURE DE COULEUR DU CONE DE DIFFUSION :

Apparemment paradoxale.

Le paysage balayé à grande vitesse et à forte puissance par le faisceau rotatif, acquiert une DOMINANTE BLEUTEE, « évoquant » un illuminant à ondes plus courtes, bleu et proche ultra-violet, avec une température de couleurs « estimée »

8000 à 10000° Kelvin

ou mieux, un spectre « à pointes » type certains gaz rares, par ex. xénon.

La rapidité du passage ne permet pas une discrimination par filtres de sélection.

(cf. réémission, réflexion des parois montagneuse → masses feuillues vertes... ? roches d'origine volcanique... ? éventuellement phénomènes de polarisation... ?)

4. MODE EMISSIF (schéma B)

Formellement différent des projecteurs habituels caractérisés par une émission ponctuelle, focalisée, à faible rapport angulaire. A l'analyse visuelle, « l'émission » se compose

- a. *D'un HALO AVEC DEUX POINTS CENTRAUX IMMOBILES*
- b. *D'un FAISCEAU ROTATIF A GRANDE VITESSE*
- c. *D'un « point » faiblement lumineux [illisible]*

i. HALO

- *Le flux ici considéré est en effet émis à partir d'un « HALO » légèrement ovale (grand axe parallèle au sol), centré en permanence par 2 POINTS d'une EXTREME BRILLANCE (scopie difficile à maintenir) et d'une TEMPERATURE DE COULEUR PLUS ELEVEE → 5000 A 6000° KELVIN apparaissant « blanche » sur le halo à dominante jaune-orangé.*

Fait curieux (cf. physiologie de la vision) → ces points RESTENT TOUJOURS REMARQUABLEMENT CIRCONSCRITS, isolés et nettement différenciables du contexte, MALGRE LA PUISSANCE LUMINEUSE CONSIDERABLE.

On les dirait « cerclés ».

- *Leur écart, très approximativement 1/5 de la largeur du halo, reste CONSTANT, de même que leur altitude et leur plan respectif. Ils semblent absolument immobiles, quelque soit la position du faisceau tournant.*
- *L'INTERIEUR DU HALO EST ANIME DE « MOUVANCES COLOREES » (Cf. volutes de gaz ?)*

ii. FAISCEAU ROTATIF (schéma C)

- *A partir du « HALO », est dispersé un faisceau de balayage lumineux, très intense, à grand angle d'ouverture (#45°), dirigé très approximativement à #75° par rapport à la verticale d'émission, régulièrement rotatif à 360°, à rythme constant #25'' par rotation complète dans le sens des aiguilles d'une montre (G →D).*
- *L'illumination du paysage est portée sur des km, extrêmement rapide, bleutée, éclairant tangentiellement le ciel joutant les crêtes et surtout les plans montagneux postérieurs à la première chaîne, située face au Vernet. Malgré la rapidité du phénomène, le caractère rotatif de l'illumination est évident, enchainant en séquences CONTINUES accélérées les plans successivement éclairés de G à D, suffisamment pour qu'on distingue tous les détails des profils montagneux, des arbres en saillie, et pour qu'on les retrouve à chaque tour.*
- *Aucun éclairage à D du piton rocheux qui masque la source, mais l'éclaircissement du ciel est à ce moment-là très caractéristique du reflet sur le versant de la montagne de la première chaîne, opposé à nos regards.*
- *Aucun éclairage non plus du versant situé face au Vernet ; ce versant reste plongé dans la nuit, très noir, et percé seulement de la lumière du « Temple » qui, par comparaison, apparaît infiniment petite et ténue. Ces 2 remarques paraissent confirmer une position d'émission en RETRAIT de la première chaîne (Cf. I), mais non rejetée à l'infini (Cf. perspective géométrique), puisque seuls les flancs de la deuxième vallée et leur perspective gauche sont éclairés à grande puissance, avec une intensité (et non une diffusion) comparable, grosso modo, à l'éclairage de ces mêmes plans par nuit d'orage et en été.*

iii. « POINT EXCENTRIQUE »

- *Isolé, à la droite de l'ovoïde émissif, très petit et très faiblement lumineux, situé sur un plan très légèrement inférieur à celui des 2 « foyers » intenses, et à une distance très approximativement approchant du double de la largeur du « halo ».*
- *A certains moments, sans qu'il soit possible d'isoler un rythme, on localise très fugitivement un déplacement de ce « point excentrique » en bas puis en haut, à la verticale médiane de l'ovoïde. Avec, semble-t-il, le même rayon d'écart, pas de signalisation à G.*

III. COLORIMETRIE PHYSIOLOGIQUE

- Les précautions élémentaires ont été respectées pour pallier notamment les effets d'adaptation colorée et de contraste simultané des couleurs :
 - Temps de repos oculaire. Pièce d'observation sans éclairage
 - Observation rapide avec balayage comparatif
 - Tests de contrôle de vision des couleurs et densitométrie/gris, etc.
- OR, FAIT INSOLITE, LE PHENOMENE CLASSIQUE DE « CONTRASTE SUCCESSIF » N'EST PAS ISOLE, ni en image négative (noire sur fond blanc), ni en image complémentaire bleutée, malgré l'intensité de la lumière observée en conditions électives (ciel = fond noir), la répétition et la durée des observations. Fait à rapprocher d'une donnée apparemment paradoxale, les 2 points intenses centrants le halo, sont toujours parfaitement PERÇUS, ISOLES de la masse lumineuse, sans flou, sans franges, sans brouillage oculaire, et même différenciés en température de couleur.

IV. FIN DU PHENOMENE

- Coïncide (?) exactement avec le moment où je braque un téléobjectif pour pratiquer une étude photologique et colorimétrique « H.F ».
- LE PROCESSUS ULTRA-RAPIDE EST LE SUIVANT :
 - L'ovoïde subit une intense augmentation lumineuse, presque insoutenable et spectaculaire, ma femme a presque peur car la projection paraît braquée de face et spectaculaire.
 - L'émission s'éteint brusquement, ne subsiste qu'un des points lumineux, l'excentrique n'apparaît plus.
 - Ce point donne l'impression de partir en arrière, à très grande vitesse, la lumière perçue décroît extrêmement vite, # 2 à 3 secondes, jette quelques éclats scintillants, disparaît. Le ciel redevient brutalement noir.

V. CONCLUSION

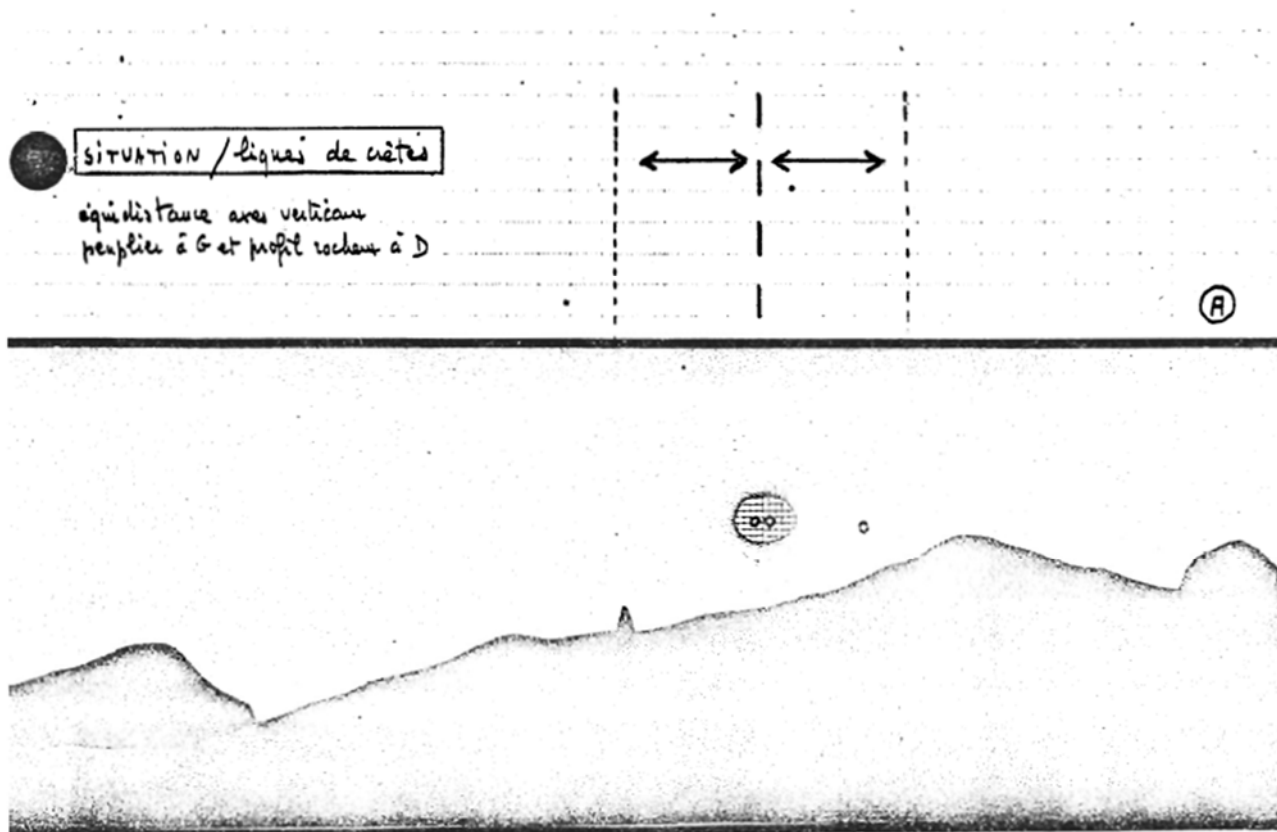
- Dirigeant depuis 20 ans un service xxx xxx de pointe internationale, habitué comme tel aux analyses les plus rigoureuses et les plus variées dans des domaines scientifiques interdisciplinaires, utilisant la lumière, la couleur et leur METROLOGIE, JE CONSTATE QUE CE PHENOMENE NE PARAIT AUCUNEMENT POUVOIR CORRESPONDRE (NI MEME S'APPROCHER) A UNE EMISSION LUMINEUSE CONNUE, PAR L'INTENSITE MEME DE SA LUMIERE, PAR SA DYNAMIQUE, PAR SES CARACTERES CHROMATIQUES INSOLITES, PAR SON ALTITUDE, DANS UN CONTEXTE DE VISIBILITE PARFAITE ET DE SILENCE ABSOLU, POUR UNE REGION minutieusement étudiée depuis 2 ans, avec TOUTE LA RIGUEUR SCIENTIFIQUE CRITIQUE.
- CE PHENOMENE INSOLITE N'EST EN EFFET PAS « LOGIQUEMENT » RATTACHABLE A L'UNE DES CAUSES SUIVANTES :
 - Feu domestique/aérien/balise/phare automobile ou autre
 - Réverbération d'incendie, reflet lunaire, diffusion étoilée, nuages, mirage
 - Avion/hélicoptère/ballon-sonde-fusée classique/satellite etc.
- Mais devrait s'étudier (3) en parallèle éventuel avec un phénomène diurne aussi insolite, constaté au même endroit et à la même époque, en 1969 (Cf. note au général commandant la

région aérienne). Ainsi qu'avec les observations actuelles émanant d'après la presse (?) et renseignement fournis par la Gendarmerie d'* et d'*.

Le 23.07.79
[Signatures]

- (1) Deux autres témoins sont à signaler : Mr et Mme X, xxx habitant la ferme contigüe à notre maison. Leurs constatations sont parallèles.
- (2) Dans le contexte « expérimental » précité, cette remarque élimine tout phénomène d'ordre IR/UV/ultra et infra-sons, etc. qui n'ont pas évidemment pu s'inventorier.
- (3) Recherche comprenant notamment :
- le RELEVÉ EXACT DANS L'ESPACE ET SA PROJECTION AU SOL
 - Une PHOTOGRAPHIE AERIENNE PAR HELICOPTERE, EN INFRAROUGE
 - Une PHOTOGRAPHIE AERIENNE PAR HELICOPTERE EN COULEUR, film type NASA et satellites
 - Si anomalies végétales (Cf. cas similaires aux USA), RECHERCHE IN SITU PAR MACRO ET MICROGRAPHIES « HAUTE-FIDELITE »

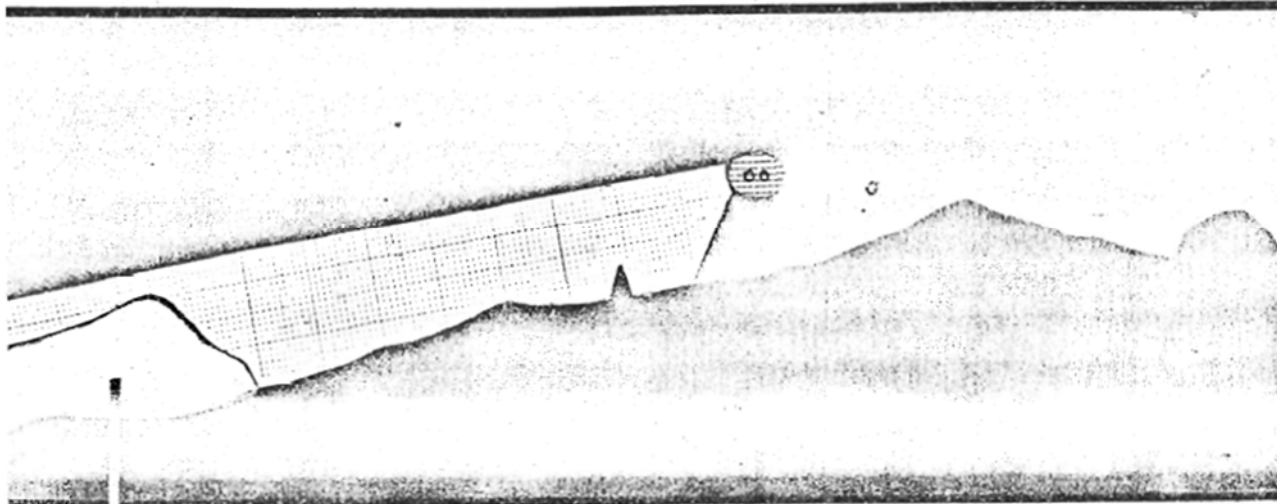
Schémas :



• DVOÏDE - FAISCEAU - arcentrique

- mode d'éclairage du 2^e plan
- cf. schéma de profil (C) en coupe transversale

(B)



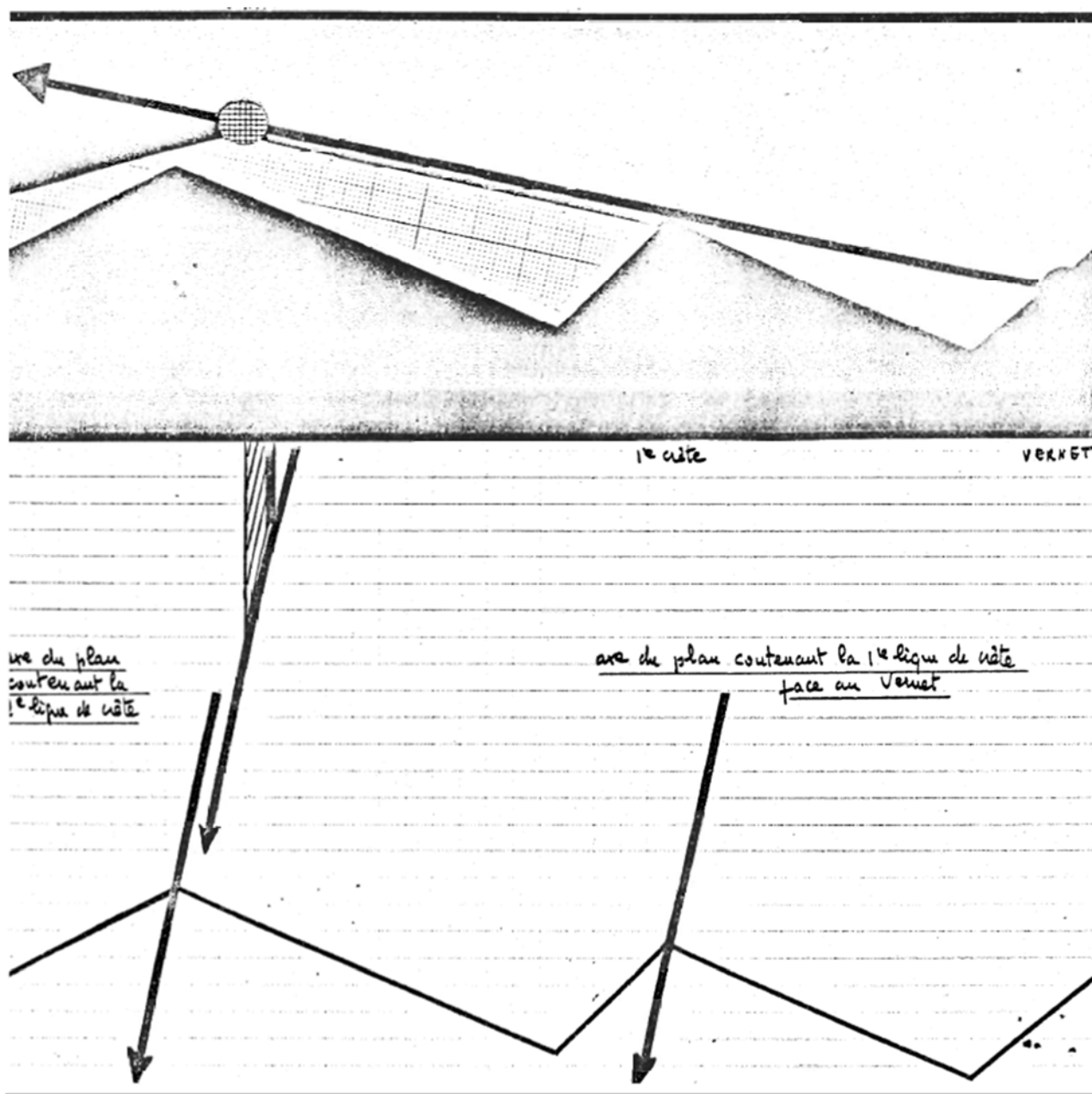
- traçant sur l'obliquité totale du versant verset du 1^{er} profil montagneux,
- illumination du versant de la 2^e vallée, face au versant et d'altitude sup. à la descente du 1^{er} profil mont.

plan sécant vertical parallèle aux plans contenant les lignes de crête
 et coupant avec l'angle $\angle 90^\circ$ l'axe dressé du versant et \perp à celui-ci

•
 COUPE
 TRANSVERSALE
 DES
 DEUX MASSIFS
 LIMITANT
 LA VALLÉE
 ECLAIRÉE
 ET LAISSANT
 VERSANT DU
 VERSANT NOIR



(C)



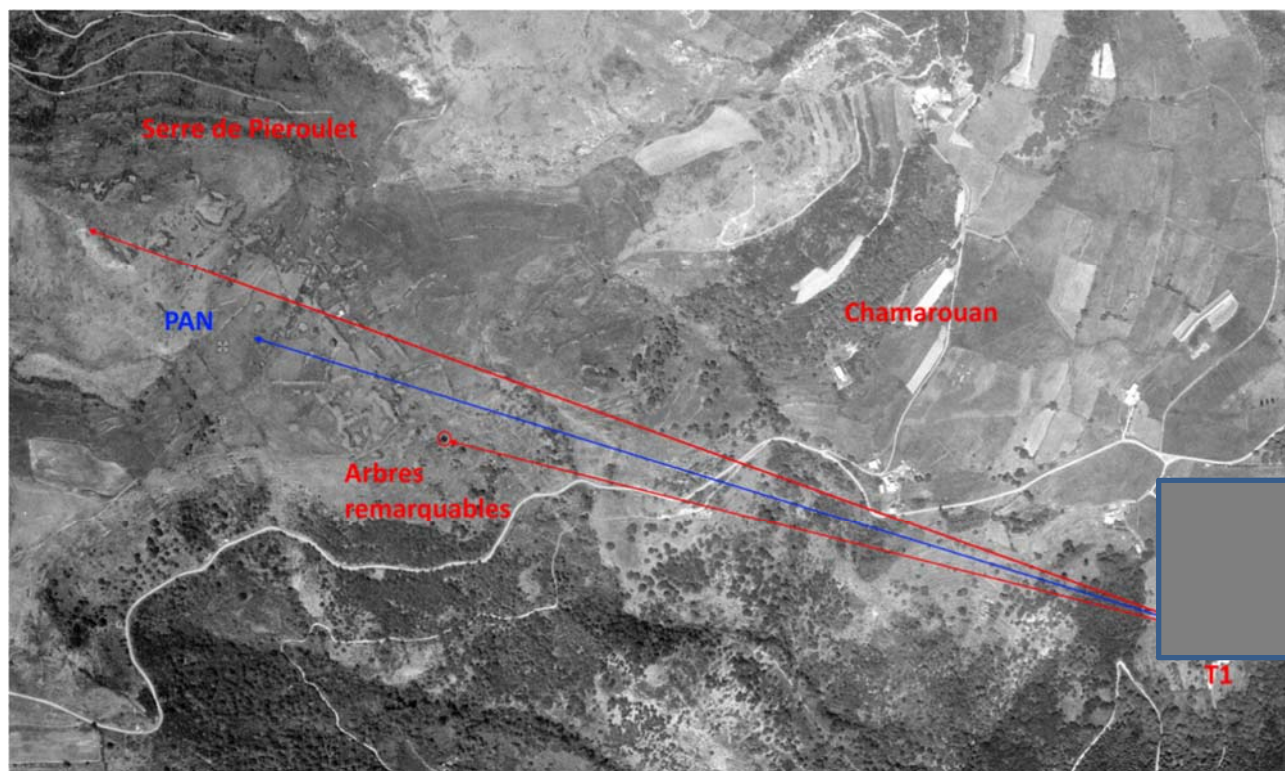
Second témoin (« T2 ») :

« Le 21.07.1979, vers 23 heures, alors que je m'apprêtais à fermer les volets de ma chambre, j'ai aperçu dans le ciel, en direction du lieu-dit "Serres de Pieroulet", une lueur orange qui devenait bleue par moment. Cette lueur augmentait et diminuait d'intensité. Une lumière bleuâtre éclairait la montagne sur le versant de la commune de CREYSEILLES. Ce phénomène semblait fixe. Une bande de ciel dont je ne pourrais définir la grandeur, détachait cet objet de la ligne de crête. Nous avons observé cette lueur durant une dizaine de minutes, puis nous avons fermé les volets et nous nous sommes couchés. Le lendemain matin, nous avons vu nos voisins, Monsieur et Madame B* Eux aussi ont vu le même phénomène.

Lecture faite, persiste et signe. »

3- DEROULEMENT DE L'ENQUÊTE

La **situation géographique** est résumée sur la carte ci-dessous, issue de la vue aérienne de 1979 de Géoportail.



Carte 1 : Carte tronquée (anonymisation lieu d'habitation des témoins).

Les **données météorologiques** sont les suivantes, pour la station de Montélimar située à environ 28 km au sud-est de la position des témoins :

MONTELIMAR[26198001]

Indicatif 26198001
Nom MONTELIMAR
Altitude 73 mètres
Coordonnées lat : 44°34'48"N - lon : 4°43'54"E
Coordonnées lambert X : 7904 hm - Y : 19563 hm
Producteurs 1979 : METEO-FRANCE

[+ Afficher la liste des paramètres](#)

[- Masquer les données ...](#)

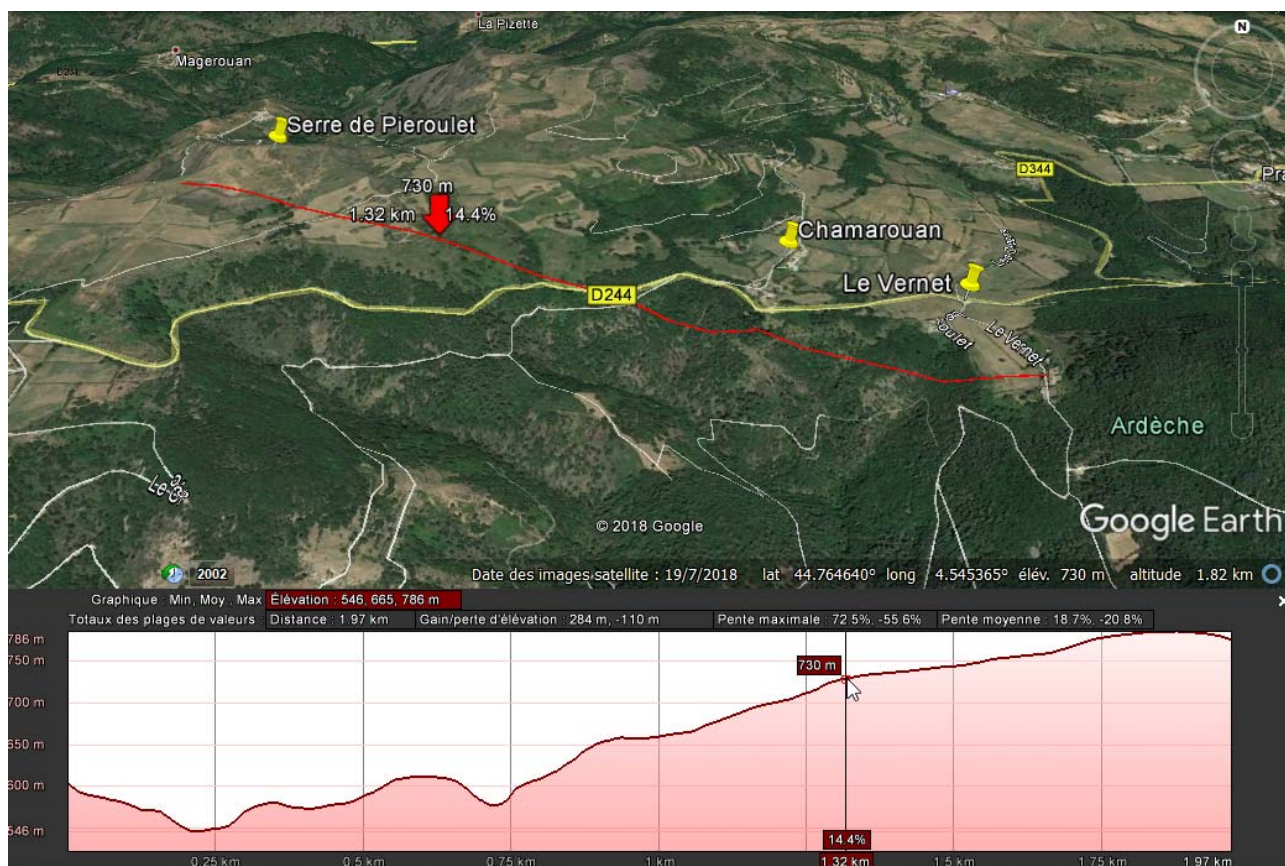
Date	FF	DD	N	NBAS	N1	C1	B1	VV
21 juil. 1979 21:00	4	360	0					15000
21 juil. 1979 22:00								
21 juil. 1979 23:00								

En résumé, le ciel est totalement dégagé, le vent faible de secteur nord et la visibilité excellente (15 km).

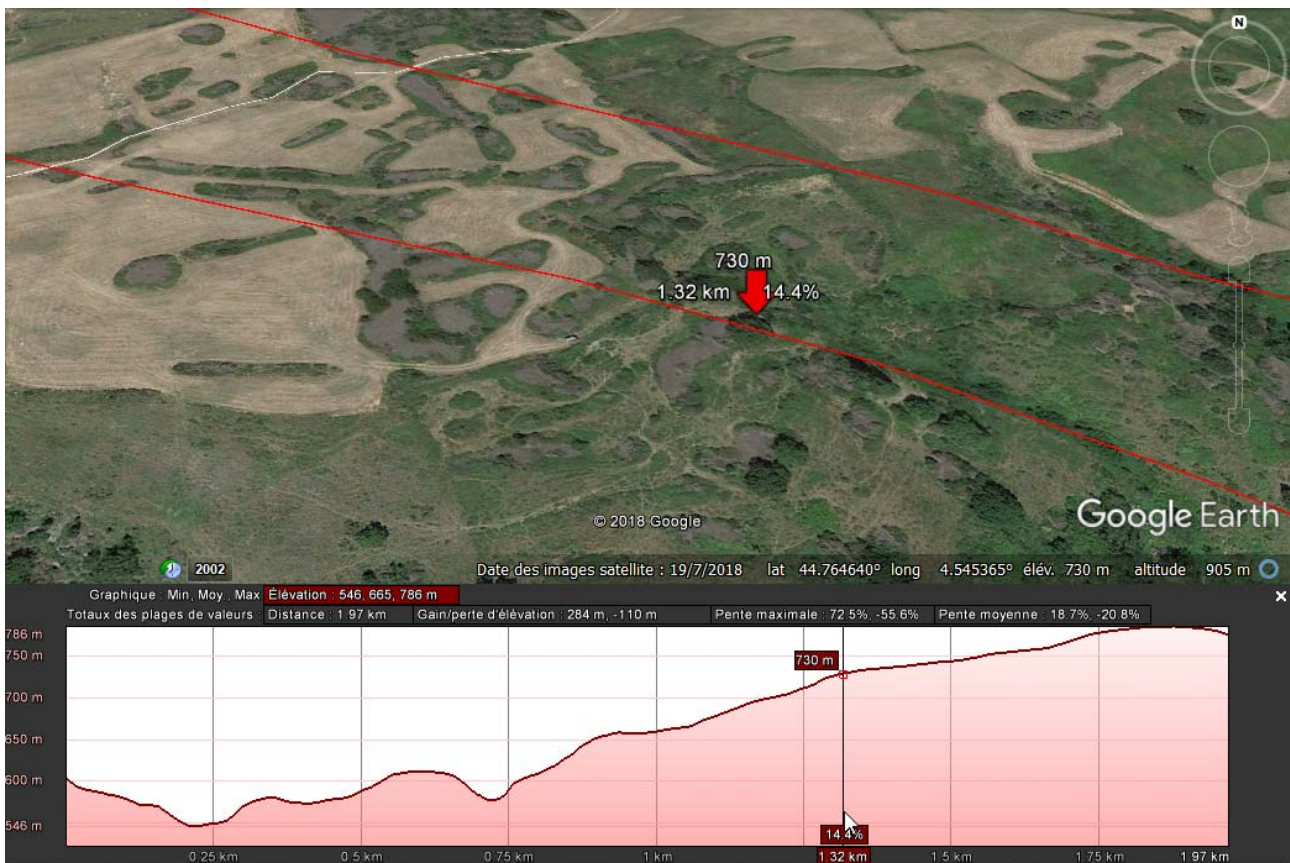
Analyse

Le rapport constitué par T1, remarquablement détaillé, a permis de situer très précisément l'azimut de l'observation, situé à mi-chemin entre l'azimut de l'axe témoin/sommet du « *Serre de Pieroulet* » et l'azimut de l'axe témoin/arbres remarquables.

Ces arbres remarquables, au nombre de deux, sont particulièrement visibles sur la carte 1 ci-dessus, par leur ombre portée au sol. Sur le profil de dénivelé Google actuel (juillet 2018), il ne subsiste plus qu'un arbre qui se trouve, depuis la position du témoin, au sommet d'une ligne de crête bien visible sur ce profil de dénivelé :



Carte 2 : profil de dénivelé.



Carte 3

L'azimut d'observation est donc, à +/-1°, de 288° (nord-ouest).

T1 remarque que le faisceau émit par le PAN n'éclaire pas le versant sud-est de la montagne lui faisant face : « *aucun éclairage non plus du versant situé face au Vernet ; ce versant reste plongé dans la nuit, très noir, et percé seulement de la lumière du « Temple » qui, par comparaison, apparaît infiniment petite et ténue* ».

T1 précise ensuite que cela parait « *confirmer une position d'émission en retrait de la première chaîne, mais non rejetée à l'infini...* ».

La distance à vol d'oiseau séparant la position des témoins du sommet du « *Serre de Pieroulet* » est d'environ 2 km ; le PAN se trouve donc au-delà de cette distance.

Aucune montagne située plus loin le long de l'axe d'observation n'est suffisamment élevée et proche du « *Serre de Pieroulet* » pour pouvoir être visible en arrière-plan depuis la position des témoins. Le PAN n'est donc pas un objet « terrestre », pouvant par exemple se situer à flanc de montagne ; il s'agit donc bien d'un phénomène aérien.

L'impression qui se dégage à la lecture du rapport de T1 est que le phénomène se comporte comme un « phare », avec une puissante source lumineuse projetant un faisceau tournant régulièrement sur 360° et ce pendant pratiquement 45 minutes.

L'étrangeté du phénomène est ici très élevée, de par cette durée de présence sur place inhabituelle (les PAN sont généralement observés sur une courte durée), mais également de par son apparence (luminosité très importante, couleur de la source lumineuse différente de celle du faisceau, rotation régulière lente (25 secondes pour effectuer un tour complet)).

Aucun phénomène astronomique, météorologique ou situé dans la haute atmosphère (satellite...) ne ressemble, même de loin, à la description du PAN telle que faite par le témoin. L'origine aéronautique est en revanche plus probable, quoique d'origine a priori inconnue.

Le seul phénomène connu pouvant s'en rapprocher serait un hélicoptère équipé d'un projecteur. Cette hypothèse se heurte cependant aux principaux points suivants :

- parfaite immobilité du PAN pendant pratiquement 45 minutes.
- couleur du faisceau bleu
- cette couleur est différente de celle de sa source
- balayage régulier de ce faisceau pendant une longue durée
- disparition par augmentation spectaculaire de la luminosité de la source

Le témoignage de T2, outre qu'il place le PAN dans la même direction et au même moment, confirme celui de T1 sur les points qui font l'essentiel de l'étrangeté : lueur fixe jaune/orange, lumière bleue balayant le sol. T2 ne mentionne pas le faisceau et l'étrangeté vécue paraît faible (les témoins cessent d'observer et vont se coucher).

3.1. SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS COLLECTÉS

TEMOIN N°1

#	QUESTION	REPONSE (APRES ENQUETE)
A1	Commune et département d'observation du témoin (ex : Paris (75))	PRANLES (07)
A2	(opt) si commune inconnue (pendant un trajet) : Commune de début de déplacement ; Commune de Fin de déplacement	
A3	(opt) si pendant un trajet : nom du Bateau, de la Route ou numéro du Vol / de l'avion	
<i>Conditions d'observation du phénomène (pour chaque témoin)</i>		
B1	Occupation du témoin avant l'observation	NP (NON PRECISE)
B2	Adresse précise du lieu d'observation	44.XXX/4.5XXX
B3	Description du lieu d'observation	DOMICILE EN CAMPAGNE
B4	Date d'observation (JJ/MM/AAAA)	21/07/1979
B5	Heure du début de l'observation (HH:MM:SS)	22:45:00
B6	Durée de l'observation (s) ou Heure de fin (HH :MM :SS)	23:28:00
B7	D'autres témoins ? Si oui, combien ?	3
B8	(opt) Si oui, quel lien avec les autres témoins ?	EPOUSE ET DEUX VOISINS
B9	Observation continue ou discontinue ?	CONTINUE
B10	Si discontinue, pourquoi l'observation s'est-elle interrompue ?	/
B11	Qu'est ce qui a provoqué la fin de l'observation ?	LE PAN A DISPARU
B12	Phénomène observé directement ?	OUI
B13	PAN observé avec un instrument ? (lequel ?)	NON

B14	Conditions météorologiques	CIEL LIMPIDE
B15	Conditions astronomiques	PAS DE LUNE, CIEL ETOILE
B16	Equipements allumés ou actifs	RAS
B17	Sources de bruits externes connues	RAS
<i>Description du phénomène perçu</i>		
C1	Nombre de phénomènes observés ?	1
C2	Forme	OVOIDE + FAISCEAU + POINT
C3	Couleur	ROUGE ORANGE ET BLEU
C4	Luminosité	PONCTUELLE EXCEPTIONNELLEMENT FORTE
C5	Trainée ou halo ?	NP
C6	Taille apparente (maximale)	NP
C7	Bruit provenant du phénomène ?	NON
C8	Distance estimée (si possible)	PLUS DE 2 KM
C9	Azimut d'apparition du PAN (°)	288°
C10	Hauteur d'apparition du PAN (°)	/
C11	Azimut de disparition du PAN (°)	288°
C12	Hauteur de disparition du PAN (°)	/
C13	Trajectoire du phénomène	OVOIDE IMMOBILE ET FAISCEAU BALAYANT REGULIEREMENT LES ALENTOURS SUR 360°
C14	Portion du ciel parcourue par le PAN	0°
C15	Effet(s) sur l'environnement	NP
<i>POUR LES ELEMENTS SUIVANTS, INDIQUEZ SIMPLEMENT SI LE TEMOIN A REPONDU A CES QUESTIONS</i>		
E1	Reconstitution sur plan et photo/croquis de l'observation ?	OUI
E2	Emotions ressenties par le témoin pendant et après l'observation ?	NP
E3	Qu'a fait le témoin après l'observation ?	NP
E4	Quelle interprétation donne-t-il à ce qu'il a observé ?	NP
E5	Intérêt porté aux PAN avant l'observation ?	NP
E6	Origine de l'intérêt pour les PAN ?	NP
E7	L'avis du témoin sur les PAN a-t-il changé ?	NP
E8	Le témoin pense-t-il que la science donnera une explication aux PAN ?	NP

TEMOIN N°2

#	QUESTION	REPONSE (APRES ENQUETE)
A1	Commune et département d'observation du témoin (ex : Paris (75))	PRANLES (07)

A2	(opt) si commune inconnue (pendant un trajet) : Commune de début de déplacement ; Commune de Fin de déplacement	
A3	(opt) si pendant un trajet : nom du Bateau, de la Route ou numéro du Vol / de l'avion	
<i>Conditions d'observation du phénomène (pour chaque témoin)</i>		
B1	Occupation du témoin avant l'observation	FERME SES VOLETS
B2	Adresse précise du lieu d'observation	44.7XXX/4.5XXX
B3	Description du lieu d'observation	DOMICILE EN CAMPAGNE
B4	Date d'observation (JJ/MM/AAAA)	21/07/1979
B5	Heure du début de l'observation (HH:MM:SS)	VERS 23:00:00
B6	Durée de l'observation (s) ou Heure de fin (HH :MM :SS)	UNE DIZAINE DE MINUTES
B7	D'autres témoins ? Si oui, combien ?	3
B8	(opt) Si oui, quel lien avec les autres témoins ?	EPOUSE ET DEUX VOISINS
B9	Observation continue ou discontinue ?	CONTINUE
B10	Si discontinue, pourquoi l'observation s'est-elle interrompue ?	/
B11	Qu'est ce qui a provoqué la fin de l'observation ?	LE TEMOIN A CESSÉ D'OBSERVER
B12	Phénomène observé directement ?	OUI
B13	PAN observé avec un instrument ? (lequel ?)	NON
B14	Conditions météorologiques	NP
B15	Conditions astronomiques	NP
B16	Equipements allumés ou actifs	NP
B17	Sources de bruits externes connues	NP
<i>Description du phénomène perçu</i>		
C1	Nombre de phénomènes observés ?	1
C2	Forme	LUEUR
C3	Couleur	ORANGE ET BLEU PAR MOMENT
C4	Luminosité	NP
C5	Trainée ou halo ?	NP
C6	Taille apparente (maximale)	VARIABLE
C7	Bruit provenant du phénomène ?	NP
C8	Distance estimée (si possible)	PLUS DE 2 KM
C9	Azimut d'apparition du PAN (°)	288°
C10	Hauteur d'apparition du PAN (°)	DANS LE CIEL
C11	Azimut de disparition du PAN (°)	288°
C12	Hauteur de disparition du PAN (°)	NP
C13	Trajectoire du phénomène	FIXE
C14	Portion du ciel parcourue par le PAN	0°
C15	Effet(s) sur l'environnement	NP
<i>POUR LES ELEMENTS SUIVANTS, INDIQUEZ SIMPLEMENT SI LE TEMOIN A REPONDU A CES QUESTIONS</i>		

E1	Reconstitution sur plan et photo/croquis de l'observation ?	NON
E2	Emotions ressenties par le témoin pendant et après l'observation ?	NP
E3	Qu'a fait le témoin après l'observation ?	NP
E4	Quelle interprétation donne-t-il à ce qu'il a observé ?	NP
E5	Intérêt porté aux PAN avant l'observation ?	NP
E6	Origine de l'intérêt pour les PAN ?	NP
E7	L'avis du témoin sur les PAN a-t-il changé ?	NP
E8	Le témoin pense-t-il que la science donnera une explication aux PAN ?	NP

4- HYPOTHESES ENVISAGEES

Une seule hypothèse pourrait être envisagée mais elle présente beaucoup d'aspects non compatibles.

4.1. SYNTHESE DES HYPOTHESES

HYPOTHESE			EVALUATION*
HELICOPTERE EQUIPE DE PROJECTEUR			30 %
ITEM	ARGUMENTS POUR	ARGUMENTS CONTRE ou MARGE D'ERREUR	POUR/CONTRE
FAISCEAU, COULEUR TRAJECTOIRE	<ul style="list-style-type: none"> - parfaite immobilité du PAN pendant pratiquement 45 minutes - faisceau pouvant correspondre à celui d'un projecteur - T2 ne mentionne pas le faisceau 	<ul style="list-style-type: none"> - balayage très régulier (et non scrutateur) de ce faisceau pendant une longue durée - couleur du faisceau bleu - cette couleur du faisceau différente de celle de sa source - disparition par augmentation spectaculaire de la luminosité de la source - aucune précision n'a été recherchée par les gendarmes dans le témoignage de T2 	-0.4

**Fiabilité de l'hypothèse estimée par l'enquêteur : certaine (100%) ; forte (>80%) ; importante (60% à 80%) ; moyenne (40% à 60%) ; faible (20% à 40%) ; très faible (<20%) ; nulle (0%).*

4.2. SYNTHESE DE LA CONSISTANCE

Les détails, commentaires, et précisions données par le témoin T1 dans son témoignage (PV publié sur le site GEIPAN depuis 2007) font de ce dernier un véritable rapport scientifique spécialisé avec des liens à l'activité professionnelle et aux organismes dirigés par le témoin.

Le domaine d'expertise du T1 touche de très près tout ce qui concerne la lumière et la couleur, ainsi que l'impact qu'elles ont sur leur environnement. Il se trouve que son observation porte justement sur

des phénomènes lumineux et colorés entrant exactement dans son domaine d'expertise. Cette coïncidence conforte la consistance qui résulte déjà de la précision et complétude de la description

- Le témoin T1 utilise des paramètres descriptifs qu'il maîtrise.
- En terme de fiabilité, la reconnaissance dont bénéficiait déjà le témoin T1 ne permet pas d'imaginer un désir particulier de rajouter de l'étrangeté à une observation pour se faire valoir. Au contraire l'attitude des scientifiques reconnus pousse en général à la plus grande distance par rapport au PANs. Dans ce contexte, le témoignage est représentatif d'une réelle étrangeté vécue et d'un enjeu de connaissance pour ce scientifique.

On peut regretter que le témoin T1 n'ait pas pris de photographie. T1 est a priori possesseur d'appareil photographique, mais on comprend que le témoin prend son matériel au moment où le PAN disparaît.

Par contre, nous pouvons regretter la qualité médiocre du témoignage de T2, peu détaillé et l'absence des deux autres témoignages, ceux des épouses.

Néanmoins, le témoignage de T2, outre qu'il place le PAN dans la même direction et au même moment, confirme celui de T1 sur les points qui font l'essentiel de l'étrangeté : lueur fixe jaune/orange, lumière bleue balayant le sol. T2 ne mentionne pas le faisceau et l'étrangeté vécue paraît faible (les témoins cessent d'observer et vont se coucher).

5- CONCLUSION

Le PAN a été particulièrement bien décrit par le témoin principal T1. Son rapport nous a ainsi permis de nous rendre compte que l'apparence et le comportement du PAN était très particulier et ne correspondait à aucun phénomène connu, qu'il soit d'origine naturelle ou artificielle.

En effet la seule hypothèse pourrait être un hélicoptère (car le PAN est bien stationnaire dans le ciel) utilisant un projecteur, mais dont, de manière inexplicable, le faisceau serait bleu, d'une couleur différente de celle de la source, et tournerait sans cesse sans aucun objectif de surveillance ou éclairage.

Le témoin étant hélas décédé, il nous a été impossible de continuer plus en avant l'enquête, qui aurait pu se poursuivre avec par exemple un entretien cognitif ou une reconstitution sur place. Les trois autres témoins n'ont pas pu être retrouvés mais il est aussi possible, presque 40 ans après les faits, qu'ils soient également décédés.

Le domaine d'expertise scientifique de T1 touche de très près tout ce qui concerne la lumière et la couleur, ainsi que l'impact qu'elles ont sur leur environnement. Il se trouve que son observation porte justement sur des phénomènes lumineux et colorés entrant exactement dans son domaine d'expertise. Cette coïncidence conforte la consistance déjà factuelle compte tenu de la précision et complétude de la description.

- Le témoin utilise des paramètres descriptifs qu'il maîtrise.
- En terme de fiabilité, la large reconnaissance dont bénéficiait déjà le témoin ne permet pas d'imaginer un désir particulier de rajouter de l'étrangeté à une observation pour se faire valoir. Au contraire l'attitude des scientifiques reconnus pousse en général à la plus grande distance par rapport au PAN. Dans ce contexte, le témoignage est représentatif d'une réelle étrangeté vécue et d'un enjeu de connaissance pour ce scientifique.

T1 n'a pas pris de photographie. Il est a priori possesseur d'appareil photographique, mais on comprend que le témoin prend son matériel au moment où le PAN disparaît.

Nous pouvons regretter la qualité médiocre du témoignage de T2, peu détaillé et l'absence des deux autres témoignages, ceux des épouses.

Néanmoins, le témoignage de T2, outre qu'il place le PAN dans la même direction et au même moment, confirme celui de T1 sur les points qui font l'essentiel de l'étrangeté : lueur fixe

jaune/orange, lumière bleue balayant le sol. T2 ne mentionne pas le faisceau et l'étrangeté vécue paraît faible (les témoins cessent d'observer et vont se coucher).

Dans la méthodologie actuelle GEIPAN, le présent niveau d'étrangeté et de consistance imposent de pratiquer une « enquête terrain » avec le témoin pour une reconstitution et un entretien cognitif. Cette dernière est susceptible d'impacter positivement et négativement l'évaluation d'étrangeté comme de la consistance. Mais elle n'est pas possible pour un cas en revisite si longtemps après. Aussi l'évaluation du présent cas est faite selon les critères actuels de prise en compte de l'étrangeté et de la consistance* comme si l'enquête terrain avait été faite et avait été totalement neutre (aucun apport en plus ou moins), ce qui est quelque fois le cas.

Par contre, afin de marquer cet écart méthodologique, la classification se fait sur la base ABCD et non sur l'actuelle ABC D1/D2 qui correspond pour le classement inexplicé à une validation plus forte du caractère inexplicé.

*(Voir actualité GEIPAN [http://www.cnes-geipan.fr/index.php?id=181&no_cache=1&tx_ttnews\[backPid\]=211&tx_ttnews\[tt_news\]=209](http://www.cnes-geipan.fr/index.php?id=181&no_cache=1&tx_ttnews[backPid]=211&tx_ttnews[tt_news]=209))

Ici le cas est la limite entre un cas inexplicé et un cas inexploitable par manque de consistance dans l'état de dossier faute d'apport d'une enquête GEIPAN menée sur place.

En conséquence, le cas est classé D : Phénomène étrange de consistance moyenne ou forte.

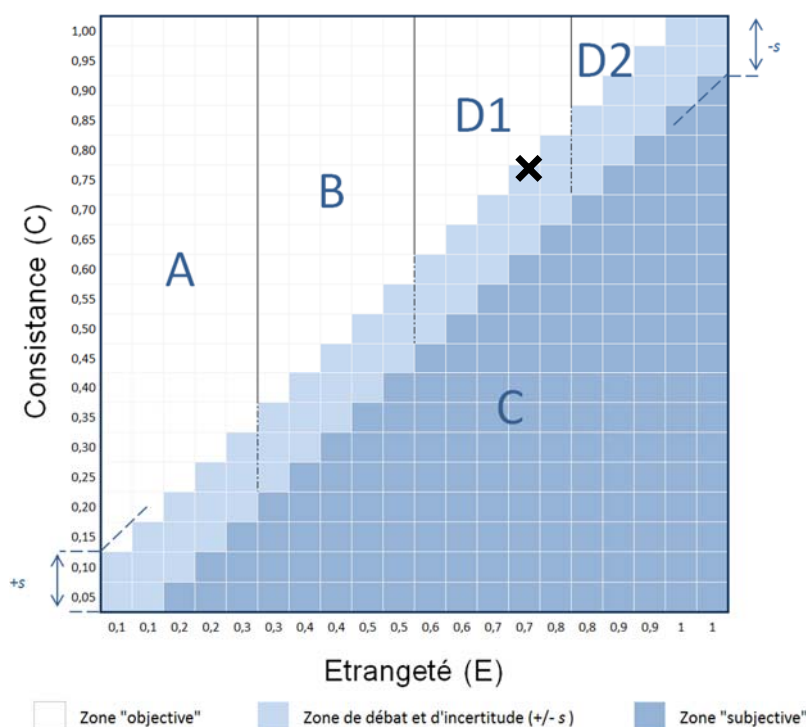
5.1. CLASSIFICATION

CONSISTANCE⁽¹⁾ (IxF)

0.77 = 0.9x0.85

ETRANGETE⁽²⁾ (E)

0.7



⁽¹⁾CONSISTANCE (C) : ENTRE 0 ET 1. QUANTITE D'INFORMATIONS (I) FIABLES (F) RECUEILLIES SUR UN TEMOIGNAGE (C = IxF)

⁽²⁾ETRANGETE (E) : ENTRE 0 ET 1. DISTANCE EN TERMES D'INFORMATIONS A L'ENSEMBLE DES PHENOMENES CONNUS